234

SolArc: c'est parti!

a Haute École de Gestion Arc (HE Arc, Delémont/Neuchâtel) et l'École Supérieure des Technologies et des Affaires (Esta, Belfort) porteront ensemble le projet SolArc dans le cadre du programme Interreg France-Suisse. Ce projet vise à créer un réseau d'entreprises solidaires dans l'Arc Jurassien : SolArc. Ces entreprises seront dirigées par des entrepreneurs en voie de réinsertion sociale. Ils auront pour mission principale le transport local de colis et de marchandises avec des véhicules propres. Les SolArc adaptées aux villes petites et moyennes permettront de répondre aux attentes de la population et des entreprises en matière de rapidité, de durabilité et de sociabilité du transport sur le dernier kilomètre.

Conscients des enjeux de civilisation – pollution, mobilité, santé publique, vieillissement de la population ou encore insertion sociale –, la HE Arc et l'Esta, accompagnées de l'UTBM et de la CCI du Territoire de Belfort, vont élaborer un modèle d'entreprise, de transport, unique et adapté aux marchés des villes petites et moyennes. Le projet aboutira à la création des trois premières entreprises SolArc implantées en France (Belfort), en Suisse (La Chaux-de-Fonds/Le Locle) et dans la région transfrontalière de Boncourt/Delle.

Mises en réseau, ces SolArc s'entraideront notamment par la coopération, par l'échange d'expérience et par le partage d'outils et de moyens. Ces entreprises transporteront des colis et marchandises avec des véhicules propres ou électriques tels des vélos, des vélos-cargos à assistance électrique ou des véhicules électriques, dans un con-



■ L'Esta de Belfort dans la course!

Dhoto DI

texte local. D'autres services renforceront l'offre actuellement restreinte du transport local dans les villes moyennes et petites. L'objectif du projet est de faciliter la création des SolArc et de la structure fédératrice, et d'assurer leur pérennité au-delà de la fin du projet mi-2015 par un accompagnement intensif pendant leur première année

Le projet SolArc va permettre de créer un nouveau modèle d'entreprises solidaires, de créer une mobilité douce et de resserrer les liens autour de l'axe régional frontalier. L'objectif est de valider la pertinence du modèle et de permettre dans un deuxième temps sa duplication dans d'autres villes afin que les trois « SolArc » ne constituent que le noyau d'un réseau plus important. Ce réseau agrandi sera alors le garant d'une coopération renforcée entre les SolArc.

Le projet SolArc a été adopté par le comité de programmation du programme Interreg IV A France-Suisse du 28 juin. Il bénéficiera d'un cofinancement de l'Union européenne, de la Confédération suisse, du canton de Neuchâtel et des communes de La Chaux-de-Fonds et du Locle.